COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ABERDEEN STANDARD INVESTMENTS LANCE UNE GAMME DE FONDS AXÉE SUR LA TRANSITION CLIMATIQUE

Aberdeen Standard Investments (ASI) annonce aujourd'hui le lancement d'une gamme de fonds climatiques destinés à encourager la neutralité carbone à l'échelle mondiale. La lutte contre le changement climatique est l'un des défis les plus pressants de notre époque et nous nous situons à un moment charnière où nous devons tous nous employer à inverser la courbe.

Le passage à une économie neutre en carbone présentera des défis mais procure également des opportunités. La **gamme Climat d'ASI** permet aux clients d'accéder à un éventail de stratégies, en fonction de la manière dont ils souhaitent allouer leurs capitaux dans le but de favoriser ce changement. Les fonds présentés ci-dessous relèvent de l'article 9[1] du règlement SFDR (exigences de transparence en matière de finance durable) de l'Union Européenne :

Le fonds Aberdeen Standard SICAV I – Global Climate and Environment Equity Fund
Investit dans des entreprises innovantes qui proposent des solutions concrètes pour atteindre la neutralité carbone.

- Des investissements dans les entreprises qui apporteront des solutions aux secteurs de l'économie les plus intensifs en carbone, grâce à un cadre thématique associé à une analyse fondamentale.
- Un portefeuille concentré d'entreprises reflétant nos convictions les plus ancrées, tant en termes de performance que d'impact sur le climat.
- Une équipe de gestion dynamique et expérimentée qui bénéficie d'un important pôle de recherche, composé de plus de 130 gérants actions à travers le monde qui interviennent activement auprès des dirigeants d'entreprises sur les questions climatiques[2].

Le fonds Aberdeen Standard SICAV I – Climate Transition Bond Fund
Investit dans des leaders en matière de réduction d'émissions de CO_2 : des entreprises qui se sont dotées de plans de transition crédibles et ambitieux dans des secteurs à forte empreinte carbone et des entreprises qui se démarquent particulièrement dans d'autres secteurs. Le fonds investit également dans des projets qui s'attaquent aux impacts physiques du changement climatique, et soutient aussi les acteurs qui aident d'autres secteurs de l'économie à se décarboner grâce à leurs produits ou services. L'on obtient ainsi un portefeuille d'émetteurs obligataires qui permet d'atténuer les causes et d'adapter la société aux conséquences du changement climatique.

- Adoption d'une approche globale sans contrainte pour générer une performance et des résultats pérennes sur le long-terme.
- Des investissements dans les efforts en faveur de la transition vers une économie bas carbone à l'échelle mondiale, et un soutien à l'adaptation des entreprises aux conséquences du changement climatique.

---

[1] Les fonds relevant de l'article 9 sont définis comme des fonds qui visent la réalisation d'objectifs durables. Par exemple, investir dans des entreprises dont l'objectif est de réduire leurs émissions de CO_2

[2] Source : Aberdeen Standard Investments, au 31 mars 2021

- Une équipe de gestion obligataire mondiale expérimentée de plus de 130 personnes qui gère activement plus de 16 milliards d'euros d'actifs obligataires ESG[3].

Le fonds Aberdeen Standard SICAV II – Multi-Asset Climate Opportunities Fund Investit dans des solutions climatiques telles que les énergies propres, les véhicules électriques et les technologies de *smart working* en investissant dans des actions, des obligations et des infrastructures renouvelables. Le fonds bénéficie des niveaux élevés de diversification inhérents à notre approche multi-asset.

- Un des objectifs est de générer une performance robuste sur le long terme.
- Investissement dans un portefeuille diversifié d'actions, obligations et infrastructures émises par des entreprises dont l'activité principale consiste à offrir des produits et des services permettant la transition vers une économie durable à faibles émissions de CO_2.
- Le fonds devrait bénéficier du meilleur score de sa catégorie.

Eva Cairns, Head of Climate Change Strategy chez Aberdeen Standard Investments, précise : *« Le changement climatique est l'une des principales menaces qui pèsent sur notre époque et a des répercussions non seulement sur les générations futures, mais aussi sur de nombreux pays et entreprises à travers le monde. Pour y faire face, il faut investir des milliers de milliards de dollars chaque année afin d'éradiquer les émissions de gaz à effet de serre. Cette évolution s'accompagne d'opportunités intéressantes pour les investisseurs. Pour avoir un impact réel, nous devons nous tourner vers l'avenir et investir dans les entreprises capables de fournir des solutions et qui accompagneront cette transition vers la neutralité carbone ».*

La gamme de fonds climatiques d'ASI allouera une part importante du capital aux solutions climatiques, c'est-à-dire celles que la classification de l'UE sur les activités durables définit comme « favorisant la transition climatique ». C'est pourquoi les trois fonds possèdent des scores élevés dans cette classification. En outre, le cadre unique d'analyse de scénarios climatiques d'ASI, développé en collaboration avec les équipes d'Aberdeen Standard Investments Research Institute, facilite l'identification des entreprises qui, selon nous, seront aux avant-postes de cette période de transition importante.

Eva Cairns poursuit : *« Notre approche de l'analyse des scénarios climatiques est motivée par l'idée qu'une méthodologie rigoureuse, prospective et transparente est essentielle pour intégrer les risques et opportunités climatiques à nos décisions d'investissement et générer de meilleurs résultats pour nos clients. Nous pensons que notre approche sur mesure constitue une avancée significative dans le domaine de l'analyse des scénarios climatiques, ce qui nous donne davantage confiance dans les résultats et leur champ d'application aux investissements du monde réel ».*

ASI a joué un rôle proactif dans les initiatives climatiques du secteur, après avoir confirmé son engagement envers l'objectif de neutralité carbone en rejoignant la *Net Zero Asset Managers Initiative*. De plus amples détails sur les engagements d'ASI en faveur de l'objectif de neutralité carbone et ses huit engagements spécifiques en matière de lutte contre le changement climatique ont été publiés lors de notre assemblée générale annuelle de 2021 – ces engagements sous-tendent notre stratégie d'investissement axée sur la neutralité carbone.

-Fin-

[3] Source : Aberdeen Standard Investments, au 31 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Emmanuelle FOURIER-MARTIN
Catherine ISNARD
CICOMMUNICATION
Tél. 01 47 23 90 48
aberdeenstandardinvestments@cicommunication.com

Notes

- Forts de plus de 1 000 professionnels de la gestion, nous gérons €495,8 milliards d'actifs* dans le monde entier. Nous avons des clients dans près de 80 pays, accompagnés par 40 bureaux chargés des relations clients, ce qui constitue est un gage de proximité avec nos clients et les marchés dans lesquels ils investissent.
- Nous sommes des investisseurs à long terme, adeptes d'une gestion à forte conviction. Nous sommes convaincus que le travail d'équipe et la collaboration sont essentiels pour obtenir de manière récurrente une performance d'investissement supérieure. Notre attachement à la gestion active est sans faille.
- Aberdeen Standard Investments est un gérant d'actifs de premier plan à l'échelle mondiale, qui a vocation à créer de la valeur à long terme pour ses clients.
- En avril 2021, nous avons annoncé notre intention de changer de nom de marque pour devenir abrdn (se prononce Aberdeen). Le nouveau nom est utilisé depuis le 5 juillet 2021, pour notre société cotée en bourse abrdn.plc. Il s'agit de la première étape d'une approche en plusieurs phases qui vise à déployer notre nouvelle marque à l'échelle mondiale et qui ne concerne pour l'instant que notre entité juridique. Nos activités mondiales de gestion d'actifs adopteront notre nouveau nom et notre nouvelle identité visuelle dans les mois à venir, mais d'ici là, nous continuerons à utiliser la marque **Aberdeen Standard Investments**. Pour en savoir plus : abrdn.com

**Source : Aberdeen Standard Investments, au 30 décembre 2020*Source : Standard Life Aberdeen, au 30 décembre 2020.*

Informations importantes :
Réservé aux investisseurs professionnels. Non destiné au grand public.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et vos clients ne sont pas assurés de recouvrir l'intégralité des montants investis.

Facteurs de risque dont vous devez tenir compte avant d'investir:

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le fonds peut investir dans des sociétés dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Il existe un risque pour que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.
- Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles des

changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quota, de liquidité et réglementaires.

- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.
- L'application des critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres faisant partie de l'indice de référence du fonds ou de l'univers des investissements potentiels. L'interprétation des critères ESG et de durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds peut investir dans des sociétés que des fonds similaires n'investissent pas (et dont les performances sont donc différentes) et qui ne correspondent pas aux opinions personnelles de chaque investisseur.

La liste détaillée des facteurs de risque est disponible sur le DICI et le Prospectus du fonds, disponibles sur aberdeenstandard.com

Aberdeen Standard SICAV I & II sont est agréées au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010.

Informations complémentaires pour la France: Les souscriptions ne peuvent être faites que sur la base du dernier prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) correspondant, du dernier rapport annuel, du rapport semestriel et des statuts, dont un exemplaire peut être obtenu gratuitement sur simple demande adressée, en France, à notre agent centralisateur, BNP Paribas Securities Services, 3, rue d'Antin, 75002 Paris Cedex 08.

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre indicatif uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des investissements ou des fonds, et ne constituent en aucun cas une recherche en investissement, une recommandation en investissement ou un conseil en investissement dans aucune juridiction.

Toute recherche ou analyse utilisée pour déterminer les informations ci-dessus ou en relation avec celles-ci a été fournie par nous et pour notre propre usage, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des besoins d'un investisseur en particulier. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité des informations contenues dans cette communication et pour les erreurs ou les omissions que pourraient inclure ces informations. Les lecteurs doivent évaluer la pertinence, l'exactitude et l'adéquation des informations contenues dans la présente communication et procéder aux enquêtes indépendantes qu'ils jugeront nécessaires ou appropriées aux fins de ces évaluations. Aucune information, opinion ou donnée dans ce document ne constitue un conseil d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et ne doit pas être invoquée pour prendre une décision d'investissement ou une autre décision.

Publié en France par Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. No. S00000822. Société autorisée et régulée par la CSSF.

DH : FR-080721-152789-1